

## Discours de Romano Prodi sur les préparatifs de l'élargissement (Strasbourg, 13 novembre 2001)

**Légende:** Le 13 novembre 2001, Romano Prodi, président de la Commission européenne, évoque les étapes successives du prochain élargissement de l'Union européenne en invoquant la responsabilité historique de l'Europe.

**Source:** RAPID. The Press and Communication Service of the European Commission. [EN LIGNE]. [Bruxelles]: Commission européenne, [21.04.2005]. SPEECH/01/531. Disponible sur

http://europa.eu.int/rapid/pressReleasesAction.do?reference=SPEECH/01/531&format=HTML&aged=1&language=FR&guiLanguage=en.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2013

**URL**:

http://www.cvce.eu/obj/discours\_de\_romano\_prodi\_sur\_les\_preparatifs\_de\_l\_elargissement\_strasbourg\_13\_novembre\_2001-fr-7f789224-2dd7-4e5f-a0b0-ba0c791b1b8e.html

1/4

Date de dernière mise à jour: 29/11/2013

29/11/2013



## Discours prononcé par M. Romano Prodi, Président de la Commission « L'Elargissement », devant le Parlement européen (Strasbourg, le 13 novembre 2001)

Madame la Présidente,

Honorables Parlementaires,

L'Elargissement a été, dès les tous premiers jours de cette commission, sa priorité numéro Un.

L'Elargissement constitue l'exacte mesure, le test en vraie grandeur et la responsabilité historique de l'Europe, de ses pouvoirs et de ses devoirs, de ses potentialités et de ses ambitions.

L'Elargissement, autant dire l'unification de l'Europe marque en réalité la conclusion d'une page de son histoire et les prémisses de son avenir.

A travers ce processus, l'Union se prépare à assumer des responsabilités continentales qui rendent nécessaire une réflexion renouvelée sur nos moyens, sur nos politiques et sur les objectifs de notre action au niveau régional et mondial.

Notre engagement et notre courage doivent en fait aller de pair avec l'engagement et le courage avec lequel les pays candidats préparent leur entrée dans l'Union.

Il n'y a pas d'expérience qui m'ait autant touché au cœur, dans la première partie de mon mandat de Président de la Commission, que les voyages que j'ai effectués dans les pays candidats, que les rencontres que j'ai pu avoir avec les citoyens de ces pays, avec les membres de leurs gouvernements et les contacts avec leurs Parlementaires, courageusement engagés jour et nuit dans la tâche si exigeante de conduire à bon port la transition de leurs sociétés, et en particulier les préparatifs législatifs de l'Elargissement.

Je voudrais leur adresser d'ici, de Strasbourg, un message de fraternité et d'amitié et de reconnaissance de leur effort.

Voici des pays qui il y a dix ans encore étaient littéralement tenus à bonne distance de notre Europe et qui ont renoué les fils de nos valeurs communes.

Avant même leur admission formelle comme nouveaux pays membres, ces pays commencent à recueillir les fruits de leur intégration, en participant déjà en fait à l'espace de stabilité et de développement qui est le nôtre, comme en témoigne la présence de plus en plus remarquable des entreprises des Etats membres dans les pays candidats.

Sur le chemin de l'adhésion des progrès extraordinaires ont déjà été enregistrés.

Les rapports qui vous sont présentés aujourd'hui évaluent, aussi précisément que possible, l'intense effort de préparation en cours dans tous les pays et les avancées réalisées à ce jour.

Ils montrent bien, pour le dire en un seul mot, que l'événement historique est réellement "juste au coin de la rue" à la seule condition que le rythme actuel soit maintenu.

Sans déflorer le contenu des rapports que Günter Verheugen illustrera dans un instant, on peut affirmer que les progrès se constatent dans pratiquement tous les chapitres qui forment la trame du processus d'adhésion.

Je crois pouvoir affirmer que des progrès aussi substantiels ont été singulièrement inspirés par les conclusions du Conseil Européen de Nice où il y a un an, nous avons défini concrètement les étapes et l'ordre de marche (road map) de la phase ultime de ce processus complexe conduisant à l'adhésion.

Dans un an exactement, nous exprimerons notre évaluation sur la capacité de chaque pays candidat

2 / 4 29/11/2013



d'assumer les droits et obligations de sa participation à l'Union.

Nous sommes conscients qu'à ce moment là nous devrons avoir achevé et conclu les négociations avec les pays qui auront respecté les critères fixés, ou au minimum être très près de cette conclusion.

Dans le respect des objectifs fixés par le Parlement et le Conseil Européen, ces pays pourront, après les nécessaires ratifications, adhérer à l'Union Européenne AVANT les élections de Juin 2004.

L'an prochain sera donc une année décisive pour l'Elargissement comme pour le futur de l'Europe. Nous aborderons dans la négociation les domaines délicats tels que l'Agriculture, les Fonds structurels, le Budget. Nous le ferons avec la même volonté déterminée de dégager des solutions constructives. La Commission fera des propositions dès le début de l'année, fondées sur l'acquis actuel et sur les principes adoptés lors du Conseil Européen de Berlin.

Beaucoup dépendra des efforts sans relâche des pays candidats pour adopter et mettre en œuvre l'acquis communautaire. Comme la Commission le souligne dans les Rapports réguliers de cette année, les pays candidats doivent aussi développer les capacités d'administration nécessaires à une application correcte des règles et des politiques de l'Union.

Cependant, la poursuite des efforts de la part des pays candidats ne sont qu'une seule face de la médaille. Pour que l'Elargissement soit un succès, il est important de maintenir la méthode Communautaire et la nécessaire coopération entre le Parlement, le Conseil et la Commission. L'année 2002 sera une année d'intenses travaux préparatoires et je compte sur le Parlement pour suivre de près ce travail.

Je voudrais aussi exhorter les Etats Membres à continuer de respecter ce qu'ils ont décidé à propos de l'Elargissement en particulier l'Agenda 2000 et les perspectives financières jusqu'en 2006, comme convenu au Conseil Européen de Berlin en 1999.

Les réformes futures ne peuvent pas pré-conditionner l'Elargissement, même si la responsabilité que nous assumons avec l'Elargissement devra également s'exercer pour préparer avec élan et vision politique le nouveau processus institutionnel qui sera lancé par le Conseil Européen de Laeken.

Les Rapports que nous vous présentons examineront aussi l'impact de l'Elargissement sur les pays voisins en Europe, comme dans la Méditerranée.

Les attaques terroristes du 11 septembre qui ont frappé les Etats-Unis ont radicalement modifié le contexte international et l'ont rendu moins stable, moins prévisible, plus angoissant. Le monde, à commencer par nos propres citoyens, par nos voisins Européens et Méditerranéens, nos alliés Américains, a plus que jamais besoin d'une Europe forte, sûre de ses valeurs, qui propage autour d'elle, stabilité, prévisibilité, sécurité et prospérité et qui soit un acteur global.

L'Elargissement confirmera l'Europe dans son statut de première économie et première puissance commerciale du Monde, avec un marché intérieur unifié de 500 Millions de consommateurs.

A partir de cette réalité, nous avons la capacité d'élargir, au-delà de l'Union et des pays candidats, la zone de prospérité et de stabilité dont nous avons besoin.

J'ai proposé depuis longtemps et je l'ai confirmé hier au Collège de Bruges, la nécessité d'aller plus loin et de renforcer la gamme des instruments au service du partenariat Euro Méditerranéen, des partenariats avec la Russie et l'Ukraine et de notre action stabilisatrice dans les Balkans. L'idée centrale est d'étendre à tous nos voisins la libéralisation des échanges de biens et de services et les règles techniques et les législations régissant notre Marché unique. Les formes que prendront de tels accords devront être négociées - accords de libre échanges ou accord du type Espace Economique Européen - mais l'essentiel est d'attirer les investissements dans le but de renforcer l'interpénétration économique. L'objectif central est de construire un partenariat le plus étroit possible avec nos voisins afin qu'il devienne le facteur central de stabilité et de

3 / 4 29/11/2013



sécurité sur notre continent et sur les rives de la Méditerranée. Nous devons, en fait, « exporter » la stabilité et jeter les bases d'un développement équilibré de toutes les régions voisines de l'Union, qui mette à profit les atouts de l'intégration européenne.

Ceci facilitera d'ailleurs, le moment venu, l'intégration de nos voisins les plus proches de la région des Balkans occidentaux. Dans cet effort, nous ne devons certainement pas oublier l'importance de la dimension culturelle de notre partenariat.

Je suis reconnaissant au Parlement de son soutien et de son attention constructive envers le processus d'élargissement dont je compte qu'elle sera maintenue dans la phase finale des négociations. Le travail parlementaire sera fondamental non seulement pour la ratification mais aussi pour manifester clairement le soutien des citoyens de l'Europe.

Les sondages indiquent que dans de nombreuses parties de l'Union, les citoyens demandent encore à être convaincus des avantages globaux de l'Elargissement. Bien sûr, la Commission poussera et renforcera sa stratégie d'information. Mais c'est le Parlement et les Parlementaires, qui, plus efficacement que quiconque, peuvent contribuer à développer le soutien démocratique à l'élargissement.

Madame la Présidente, Honorables Parlementaires,

L'implication constante du Parlement dans le processus d'Elargissement demeure fondamentale comme elle est fondamentale dans le débat sur le futur de l'Europe, un débat où l'on attend une contribution substantielle de la part des pays candidats et futurs Etats Membres.

Les Rapports présentés aujourd'hui par la Commission démontrent que le début d'une nouvelle ère pour l'Europe est « juste à quelques pas ». Faisons-les ensemble. Continuons à intensifier notre coopération dans les mois à venir et posons ainsi les fondations d'une Union plus grande et plus forte.

4/4

Merci

29/11/2013